Envoyé en préfecture le 26/06/2025
Reçu en préfecture le 26/06/2025
Publié le
ID : 001-210102091-20250616-2025_11DEL-BF

Commune de Léaz **N° 11/2025**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 16 juin 2025

Date la convocation du Conseil municipal : 12 juin 2025
Nombre de conseillers municipaux : 11
Maire : Christine BLANC Secrétaire élue : Valérie LOUBET

Présents : Christine BLANC –- Valérie MAYOR - Valérie LOUBET - Emelyne ETIENNE - Kévin FAVRE- Pierre-Luc CHATAIGNON -Séverine VIRLOUVET-
Absents excusés : Nicolas BUGNOT - Loïc NORMANT donne pouvoir à Valérie MAYOR - Johann BRESSON -
Absents : Christophe ETIENNE-AUGUSTIN

OBJET : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,
Vu le budget de la commune de Léaz,

Madame la Maire,

À la suite de la demande du Service de Gestion Comptable, il est nécessaire de prévoir des crédits supplémentaires au chapitre 041 afin de permettre le remboursement des avances pour l'aménagement de la RD1206 à Léaz en dépenses et recettes d'investissement. Cette mesure vise à assurer la continuité et la stabilité financière de la commune de Léaz, en garantissant que les engagements financiers puissent être honorés dans les délais impartis.
PROPOSE au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2025

Article	Chapitre	Sens	INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
2151	041	Dépenses	Réseaux et voiries	40 000.00 €	
238	041	Recettes	Avances versées sur cdes d'immobilisations corporelles		40 000.00 €
				40 000.00 €	**40 000.00 €**

Le conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la décision Budgétaire N°1 énoncée ci-avant
- **DIT** qu'un exemplaire de la présente sera adressé à la trésorerie d'Oyonnax

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Valérie LOUBET
Secrétaire de séance,

Christine BLANC
Maire,

MAIRIE DE LEAZ
AIN